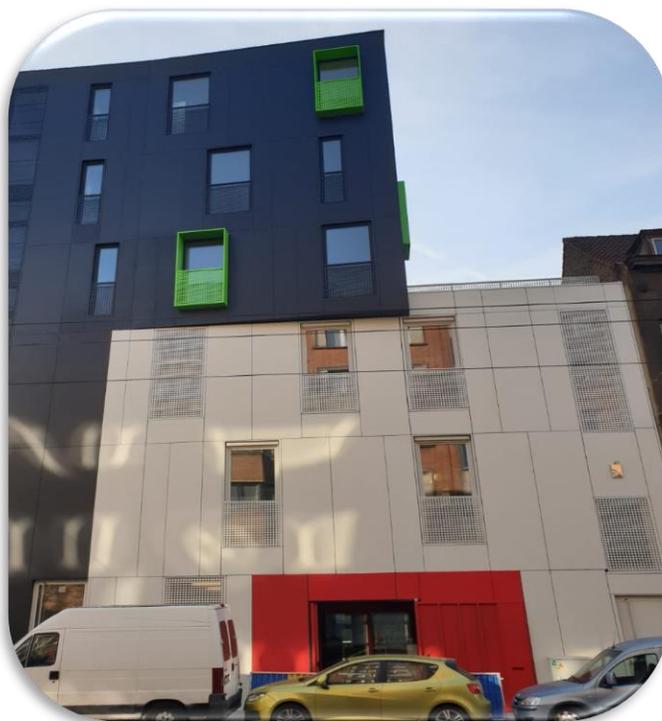




Projet pédagogique crèche COGGE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Démographie

Section petite enfance-

Avenue de la Reine 180, 1000 Bruxelles

T. 02 274 23 00 - CrecheCogge@brucity.be - www.bruxelles.be

TABLE DES MATIERES

Partie1: L'accueil du jeune enfant à la Ville de Bruxelles

1.1 Principes directeurs du jeune enfant à la ville de Bruxelles

1.1.1 Préambule

1.2 Principes de base du service public

1.2.1 Principes de continuité et d'adaptabilité

1.2.2 Principe de neutralité

1.2.3 Principe d'égalité et de justice sociale

1.2.4 Principe démocratique

1.2.5 Principe de diversité

Partie 2 : Présentation du Réseau des Milieux d'accueil de la Ville de Bruxelles

2.1 Organisation générale des Milieux d'accueil

2.1.1 Les différents types d'accueil organisés

2.1.1.1 Les crèches et préguardiennats

2.1.1.2 Les halte accueil

2.2 la qualification du personnel

Partie 3 : Nos choix méthodologiques

3.1 Le premier accueil :

3.1.1 La familiarisation

3.1.2 La puéricultrice de référence

3.1.3 L'accueil du matin et du soir

3.1.3.1 Accueil du matin et accompagnement à la séparation

3.1.3.2 Accueil du soir

3.1.3.3 Le secret professionnel

3.1.4 Les moments de rencontres informels avec vous

3.2 La place active de l'enfant :

- 3.2.1 La motricité libre
- 3.2.2 Le jeu libre
 - 3.2.2.1 L'aménagement de l'espace
 - 3.2.2.2 L'accompagnement des temps de jeu
- 3.2.3 D'autres activités ...
- 3.2.4 Le sommeil
 - 3.2.4.1 L'aménagement de l'espace
 - 3.2.4.2 L'accompagnement des temps de jeu
- 3.2.5 Les soins
 - 3.2.5.1 Les soins au quotidien
 - 3.2.5.2 L'acquisition de la propreté
- 3.2.6 Les repas
 - 3.2.6.1 Pour les petits
 - 3.2.6.2 Pour les plus grands
- 3.2.7 Le langage

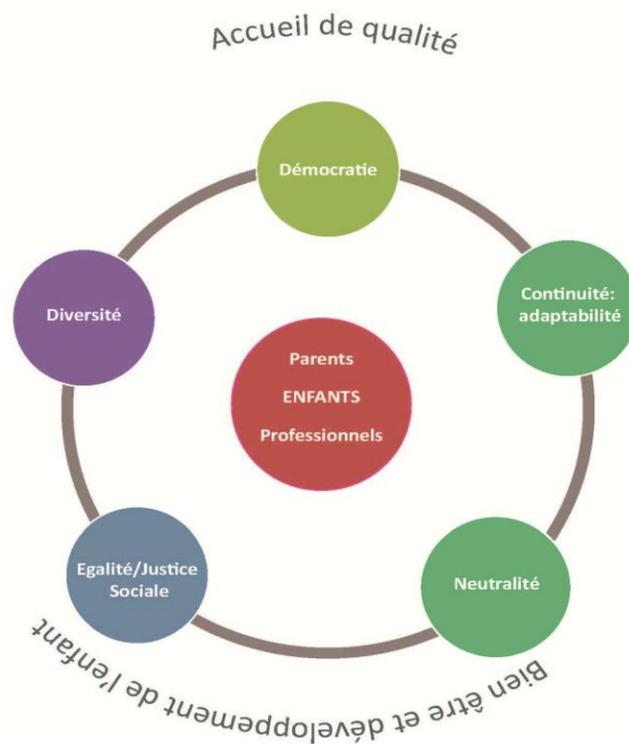
3.3 La fin du séjour :

3.4 Nos projets et objectifs :

Projet pédagogique crèche

Partie 1 : L'accueil du jeune enfant à la Ville de Bruxelles

1.1. PRINCIPES DIRECTEURS DE L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT A LA VILLE DE BRUXELLES



1.1.1 Préambule

En tant que pouvoir organisateur, la Ville de Bruxelles étend son action **éducative** à l'accueil du jeune enfant dans diverses structures habilitées à les recevoir (halte-accueil, préguardiennats, crèches). Opéré par le Département Démographie, cet accueil s'inscrit en cohérence avec les principes énoncés dans le projet éducatif et pédagogique du Département de l'Instruction Publique.

La Ville de Bruxelles consciente de l'impact d'un accueil de qualité de l'enfant sur le développement de ses compétences émotionnelles, esthétiques, psychomotrices, intellectuelles, linguistiques, morales et sociales conçoit le rôle de ses agents comme complémentaire à celui des parents dont ils reconnaissent les compétences. Ainsi l'accueil vise l'autonomie, la confiance en soi, l'épanouissement, l'éveil et le développement physique, intellectuel, affectif et social harmonieux de chaque enfant

Elle reconnaît aussi, à l'instar de l'Instruction Publique, le rôle de cet accueil dans la construction d'une société démocratique, équitable, solidaire et respectueuse de chacun.

La Ville de Bruxelles vise une continuité des pratiques pour offrir un accompagnement de qualité aux enfants tout au long de leur parcours. Le présent document précise les principes directeurs de l'accueil du jeune enfant au sein du réseau Petite Enfance.

1.2 Principes de base du service public

La Ville de Bruxelles veille à ce que son accueil soit empreint des principes qui sous-tendent toute mission de service public : la continuité, l'adaptabilité, la neutralité, l'égalité, la démocratie et le respect de la diversité

1.2.1 Principes de continuité et d'adaptabilité

La continuité du service public implique de garantir la permanence du service et ce, dans le respect des critères de qualité prescrits et selon les modalités indiquées aux parents dans le contrat d'accueil.

La Ville de Bruxelles doit également veiller au développement de pratiques éducatives et de projets visant à adapter continuellement son accueil aux besoins fondamentaux des jeunes enfants, des familles et aux évolutions et exigences d'une société en perpétuelle mutation et caractérisée par une grande diversité des situations familiales.

Ces pratiques pédagogiques et éducatives doivent tenir compte de l'importance d'une continuité dans les liens et dans les repères de leur cadre de vie pour de jeunes enfants en dehors de leur famille.

1.2.2 Principe de neutralité

La Ville de Bruxelles assure un accueil neutre, libre de toute appartenance philosophique, politique ou religieuse afin d'assurer le respect des convictions personnelles de chacun.

Dans ce cadre également, les agents sont tenus de s'abstenir de tout prosélytisme politique, philosophique ou religieux. Cette interdiction s'adresse également à tout intervenant externe. En conséquence, le personnel est tenu à une stricte impartialité, veillant à n'afficher aucun signe politique, philosophique ou religieux.

1.2.3 Principe d'égalité et de justice sociale

Les structures d'accueil de la petite enfance sont accessibles à tous sans aucune discrimination fondée sur des critères sociaux ou économiques, culturels, philosophiques, ou encore liés à l'état civil, à la naissance, à l'âge, à un handicap ou à une caractéristique physique.

La Ville de Bruxelles assure cette égalité d'une part en veillant à une égalité de traitement en proposant un accueil de qualité à tous les enfants et leur famille, et d'autre part, par le biais d'une gestion des inscriptions basée sur les principes d'objectivité, d'équité, de transparence et de solidarité.

Soucieuse de lutte contre les inégalités, elle entend assumer également un rôle de prévention sociale. A ce titre, la Ville définit un pourcentage de places réservées à des situations de fragilité sociale. Par ailleurs, une tarification sociale est mise en place.

Parce qu'elle entend reconnaître et accompagner chaque enfant et sa famille dans leurs besoins spécifiques, la Ville de Bruxelles favorise également l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil. Cet accueil s'organise en concertation avec les familles et en étroite collaboration avec les services d'accompagnement agréés.

L'égalité est également une valeur forte du temps de l'accueil. Outre l'interdit de discriminations à l'égard des enfants et des familles, l'égalité de traitement implique le droit à l'accompagnement et à la reconnaissance des compétences individuelles de chaque enfant et ce, en étroite collaboration avec les parents.

1.2.4 Principe démocratique

L'accueil de la Ville est organisé dans le respect des droits fondamentaux repris dans les textes fondateurs de notre démocratie telle que la Constitution, la Déclaration universelle des droits de l'homme et les Conventions internationales relatives aux droits de l'homme et de l'enfant.

Les structures d'accueil jouent un rôle social important. Elles veillent donc au respect mutuel et au vivre ensemble : considérant chaque enfant comme un individu à part entière, elles lui reconnaissent une place active dès le plus jeune âge dans les faits et événements qui le concernent tant dans les moments de jeux que ceux des soins quotidiens.

1.2.5 Principe de diversité

La Ville de Bruxelles tient à garantir, dès l'entrée en milieu d'accueil, la solidarité et l'égalité pour tous. Ainsi, la Ville prône la mixité sociale, économique et culturelle, comme source d'enrichissement.

L'accueil de la Ville de Bruxelles lutte activement contre toute forme de discrimination, de dualisation ou de déterminisme et les agents développent des pédagogies et projets axés sur la diversité et la prise en compte des inégalités sociales.

Les professionnels de l'enfance aident l'enfant à construire son identité en reconnaissant ses appartenances multiples et les sensibilisent aux notions d'égalité, de diversité et à la richesse des échanges.

En veillant toujours à sa sécurité physique et psychique, par l'établissement de liens de qualité (bienveillance, respect) et dans le respect de son rythme propre et de ses particularités, les équipes accompagnent l'enfant dans le développement de ses compétences en étroite collaboration avec les parents.

Dans ce cadre, une attention particulière est accordée aux enfants présentant de manière durable ou ponctuelle des besoins spécifiques.

Pour réaliser cette qualité de service, la Ville de Bruxelles garantit des temps de concertation en dehors des temps de présence des enfants (réunions d'équipe, journées pédagogiques). Elle investit aussi dans un accompagnement de proximité des puéricultrices et des directrices, sur le plan pédagogique et dans leur formation continuée et soutient la mutualisation des compétences en favorisant l'apprentissage par les pairs.

Le présent cadre de référence implique l'intégration de toutes les catégories du personnel du service Petite Enfance : les acteurs de terrain (directions, puéricultrices, assistantes sociales, psychologues, personnel d'entretien) et les agents du service administratif forment les maillons indispensables de cette chaîne que constitue notre réseau de milieux d'accueil où collaboration étroite et dialogue ouvert entre tous et avec les familles contribuent à l'épanouissement et au bien-être des enfants.

Pour atteindre cet objectif d'intégration et de participation des agents, la cohérence des pratiques au sein du réseau, l'optimisation des compétences et l'adhésion de chacun à l'identité positive de l'organisation est indispensable.

Partie 2 : Présentation du Réseau des Milieux d'accueil de la Ville de Bruxelles

2.1 Organisation générale des milieux d'accueil

Nous sommes un milieu d'accueil faisant partie du vaste réseau des crèches et préguardiennats communaux de la Ville de Bruxelles.

Le réseau des crèches de la Ville de Bruxelles est rattaché au Service Petite Enfance situé à la Place Ste Catherine 18 à 1000 Bruxelles. Il est dirigé par la Directrice du Service Petite Enfance Mme Bautier. Ce service gère les aspects administratifs (finance, logistique, infrastructure) des milieux d'accueil.

Il est lui-même rattaché au département de la Démographie, dirigé par le Directeur Général de la Démographie.

Ce réseau, agréé par l'O.N.E., s'étend sur Bruxelles-Centre, Haren, Laeken, Neder-Over-Hembeek et compte 27 milieux d'accueil francophones dont 21 crèches, 3 préguardiennats, 3 haltes-accueil et un Service d'Accueillantes Conventionnées (asbl A.R.BR.E).

Le réseau compte en outre 6 milieux d'accueil néerlandophones.

La capacité de ceux-ci varie de 20 à 84 lits.

2.1.1 Les différents types d'accueil organisés:

2.1.2.1 Les crèches et préguardiennats :

Les crèches accueillent en externat du lundi au vendredi les enfants âgés de 6 semaines à 3 ans, dans des horaires variables en fonction de chaque milieu d'accueil.

Certains établissements, les préguardiennats, accueillent les enfants à partir de 18 mois.

Les milieux d'accueil sont ouverts toute l'année sauf durant certaines courtes périodes de fermeture annuelle (la dernière semaine de juillet et la première semaine d'août ainsi que la semaine entre Noël et Nouvel An). Les ponts, jours fériés, et journées pédagogiques sont communiqués en temps utile aux parents et affichés dans chaque milieu d'accueil.

2.1.2.2. Les Halte-accueil :

La halte-accueil a été créée en parallèle du circuit normal des 33 crèches et préguardiennats communaux afin d'offrir un accueil de courte durée, un minimum de démarches administratives au préalable, permettant ainsi aux parents de se présenter à une administration, se rendre à une consultation médicale, rencontrer un futur employeur, suivre une petite formation, faire ses courses, ...

Au même titre que les crèches et préguardiennats, elle accueille les enfants jusque 3 ans du lundi au vendredi, de 7h30 à 17h30. L'âge d'entrée est variable en fonction de chaque Halte.

La halte-accueil possède son propre règlement d'ordre intérieur et projet pédagogique.

2.2 La qualification du personnel des milieux d'accueil

Le milieu d'accueil est composé des fonctions suivantes :

- La responsable du milieu d'accueil
- L'infirmière
- Un(e) assistant (e) social(e)
- La puéricultrice chef d'équipe
- Du personnel accueillant diplômé
- Du personnel de service

La responsable du milieu d'accueil qui a généralement la formation d'infirmière est responsable de la qualité de travail de son équipe en respectant les objectifs fixés par la hiérarchie et le politique en matière de petite enfance. Elle veille à garantir le bien-être et l'épanouissement des enfants accueillis dans tous les aspects de leur développement (moteur, cognitif et relationnel) en partenariat avec les familles et les intervenants du milieu d'accueil. Elle est responsable de la bonne marche de l'établissement et de l'application du projet d'accueil.

Dans certains milieux d'accueil, la fonction de responsable est dissociée de celle de l'infirmière, cette dernière assumant alors uniquement la fonction médicale.

L'infirmière participe à la prévention, la surveillance et la promotion de la santé dans le milieu d'accueil. Elle vous informe au sujet de la santé de votre enfant et vous conseille dans différents domaines (allaitement, allergies,...). Elle est la référente de l'équipe pour toutes les questions concernant l'hygiène.

Dans certains milieux d'accueil, des consultations médicales sont réalisées avec des médecins de l'ONE. Ils effectuent un suivi préventif au niveau de la santé de l'enfant.

La Coordinatrice de secteur coordonne les milieux d'accueil de la petite enfance du secteur qui lui est confié. Elle accompagne et soutient les responsables de ces milieux d'accueil dans leur travail. Elle contrôle la bonne exécution des tâches et veille au respect des règles et des normes en matière de petite enfance. Elle est le relais entre les milieux d'accueil et le Pouvoir Organisateur. Elle est également responsable de son propre milieu d'accueil.

L'assistant(e) sociale prend en charge la fonction sociale au sein du milieu d'accueil dans une dynamique pluridisciplinaire. Il/Elle assure l'accompagnement social des familles en difficulté ainsi que le volet administratif de sa fonction. Il/Elle favorise l'autonomie des personnes qu'il/elle accompagne par un travail de qualité permanente et dans le respect des règles de déontologie. Il/Elle assure un rôle d'information pour les familles.

Le personnel accueillant observe et accompagne votre enfant en s'ajustant à son rythme et à ses besoins dans le cadre du projet d'accueil et en partenariat avec vous. Elle est garante de la sécurité physique et psycho-affective de chaque enfant dans un environnement structuré et bienveillant.

La Puéricultrice chef d'équipe est la personne relais entre les membres de l'équipe et le responsable du Milieu d'accueil. Elle collabore activement à l'encadrement quotidien de l'équipe et veille aux conditions optimales de travail. Elle est également puéricultrice et assume les fonctions qui y sont liées.

Le personnel de service s'occupe du nettoyage des locaux et les surfaces intérieures et externes du milieu d'accueil. Il réceptionne les repas apportés par les cuisines bruxelloises. Il prépare les goûters pour les enfants. Il est garant du respect des règles d'hygiène et de diététique en vigueur dans le milieu d'accueil.

Le milieu d'accueil peut également faire appel aux fonctions suivantes qui sont réparties sur l'ensemble du réseau :

- Une psychologue
- Une psychomotricienne

La **psychologue** assure dans un but préventif le suivi du développement (moteur, psychologique, physiologique, affectif...) de l'enfant accueilli en milieu d'accueil en lien avec sa famille. En étroite collaboration avec la direction, elle accompagne l'équipe en place dans son projet pédagogique afin de favoriser le bien-être des enfants. Elle est également disponible pour les parents.

La **psychomotricienne** transmet aux puéricultrices des savoir-faire spécifiques à l'outil psychomoteur utilisables dans leur travail quotidien. Elle analyse les moyens et l'espace des milieux d'accueil et propose des aménagements qui favorisent le développement psychomoteur des enfants. Elle est également la personne ressource pour les questionnements que vous pourriez avoir en lien avec les aspects psychomoteurs de votre enfant.

Cette **équipe pluridisciplinaire** travaille en étroite collaboration avec l'équipe des professionnelles qui s'occupent des enfants. Ce travail d'équipe offre un regard complémentaire sur le développement de chaque enfant pris en compte dans son environnement élargi. Cette complémentarité des fonctions permet d'offrir aux familles un soutien adapté.

Le personnel bénéficie de 5 jours de formations par année afin de développer sa pratique professionnelle. En parallèle, chaque milieu d'accueil organise deux journées pédagogiques par an en vue d'approfondir une thématique particulière en lien avec l'amélioration de l'accueil du jeune enfant.

Tous les milieux d'accueil suivent les directives du Pouvoir Organisateur de la Ville de Bruxelles ainsi que les réglementations ONE et AFSCA.

- **L'accueil de stagiaires :**

Votre enfant sera, peut-être, amené à côtoyer des stagiaires tout au long de son séjour à la crèche.

Le fait d'accueillir des stagiaires a été réfléchi en équipe et s'inscrit dans notre projet d'accueil. Il nous permet de se questionner sur nos pratiques au quotidien et d'apporter des nouveautés au milieu d'accueil. Chaque stagiaire sera présentée aux enfants et sa présence dans le milieu d'accueil vous sera communiquée par le biais d'une photo et d'un texte à l'entrée de la section concernée. Il/elles seront toujours accompagnées par l'une de nos professionnelles



Partie 3 : Nos choix méthodologiques

3.1 Le premier accueil

3.1.1 La familiarisation

Votre enfant va bientôt entrer dans notre milieu d'accueil...

Suite à nos diverses rencontres qui nous permettent petit à petit de nous préparer mutuellement et de nous organiser pour vous accueillir au mieux, une période de familiarisation vous est demandée.

Pourquoi et comment cela se passe-t-il ?

« La période de familiarisation est un enchaînement de rencontres entre un enfant, sa famille et des professionnels prêts à les accueillir dans un environnement nouveau ». (Brochure ONE)

Plus l'enfant est jeune, plus la période à consacrer à la familiarisation est vitale.

En effet, les premières semaines ont permis la mise en place chez le bébé d'une « base de sécurité » mais il n'a pas encore la compétence de vivre l'absence, ni d'imaginer que maman pourrait « ne plus être là », puis revenir.

Et cela prend du temps...

A partir de 8 mois déjà, certains enfants savent que maman peut partir, puis revenir. Ils peuvent alors manifester leurs émotions telles que leur tristesse, leur impuissance, leur colère qui elles, peuvent être reconnues et prises en compte par les adultes.

Tandis qu'un bébé confronté à la perte trop soudaine de ses repères familiers, peut ressentir de l'angoisse, et cela peut être beaucoup plus difficile à reconnaître et à contenir pour un adulte, autre que son parent.

La période de familiarisation se compose de différentes étapes qui vont permettre à votre enfant de se sentir en sécurité en dehors de votre présence et d'identifier la(les) personne(s) qui prendra(ont) soin de lui. Elle sera planifiée avec vous car la souplesse de son aménagement permettra qu'elle soit adaptée aux besoins de chacun.

La première semaine, vous viendrez avec votre enfant, chaque jour pendant une durée de ½-1h dans sa future section afin de découvrir les lieux, de rencontrer les personnes qui seront amenées à s'occuper de votre enfant et de prendre connaissance de l'organisation de la section et de la crèche. Votre enfant va explorer en votre présence : des couleurs, des bruits, des odeurs, des objets et des nouveaux visages qui, petit à petit vont lui devenir familiers. Des repères nouveaux et rassurants se créent parce que votre enfant est là, près de vous, en toute sécurité.

Des échanges concernant votre enfant seront très précieux à ce moment, la manière dont vous lui donnez à manger, comment il aime s'endormir, quels sont les petits détails qui le rassurent, ... ce sont tant de choses qui vont nous permettre de répondre au mieux à ses besoins.



Une deuxième semaine progressive sera alors planifiée durant laquelle votre enfant viendra seul durant des périodes de maximum 5 heures pour découvrir divers moments de la journée en votre absence.

Si le besoin se fait sentir de prolonger une de ces périodes (la première semaine ou la deuxième semaine), de part et d'autre, des horaires adaptés seront proposés le temps nécessaire. Il est important qu'entre nous, s'installe et s'entretienne un climat de respect et de confiance réciproque qui autorisera l'expression de toute question, crainte, difficulté concernant la familiarisation ou le futur accueil.

Il se peut que votre enfant ait besoin d'un objet qui lui rappelle des odeurs familières, de vous, de chez lui, lorsque vous n'êtes pas présents. Un petit tissu, foulard, quelque chose de doux qui vient de la maison pourra l'aider à retrouver des repères pour s'endormir ou se rassurer quand il en ressentira le besoin.

Quand votre enfant est plus grand, il se peut qu'il se soit déjà attaché à un objet (par exemple une peluche) que l'on appelle communément un « doudou ». Il est un objet transitionnel qui lui permet de se rassurer durant les séparations. Ce doudou prendra tout son sens s'il peut faire des « va- et -vient » entre votre maison et le milieu d'accueil afin de maintenir une continuité entre ses différents lieux de vie. Cet objet sera à sa disposition à tout moment de la journée à la crèche.

3.1.2 La puéricultrice de référence

C'est quoi ? Pourquoi ? :



RANYA	VANESSA	INES
DAHLIA	A-GHOUDOUSY	ETHAN
SAMI	JINUES	DOUSSOU
AMELIA	FATOUmata	ARIFOU
HADIATOU	ANAS	FARID
PRISCA	NAOMIE	MAELYA
NOLAN	GLORIA	ROUHAYNATOU
NAÏLA	JASON	MANHEMA
VALENTINO		

C'est au travers des liens, que votre enfant va petit à petit tisser avec les personnes qui l'accueillent, qu'il va pouvoir s'épanouir en toute sécurité psychique. Plus il est jeune, plus le bébé a besoin pour tisser ce lien que le nombre d'adultes qui prend soin de lui soit restreint.

Les puéricultrices de la section ont chacune en charge un plus petit groupe d'enfants dont elles s'occupent de manière privilégiée. Cela permet d'offrir à l'enfant un figure d'attachement et une attention signifiante pour lui, c'est la notion de **puéricultrice de référence**.

Néanmoins, comme les puéricultrices ont des horaires qui ne couvrent pas l'ensemble de la journée, elles sont toutes amenées à s'occuper de tous les enfants de la section. Au travers de différents outils (carnet d'habitudes, transmissions, journalier, feuilles de route, ...), elles connaissent les habitudes, rituels, expressions des besoins de tous les enfants dont elles ont la charge et veillent à offrir une cohérence dans leurs réponses aux besoins des enfants.

C'est cette continuité et cette cohérence dans la façon de faire qui va permettre à l'enfant de se sentir en sécurité et de permettre aux parents de pouvoir anticiper sur le déroulement des différentes étapes

de la journée.

Quand ? :

Lors de la **période de familiarisation**, elle est à vos côtés pour les premiers moments, elle accompagnera ensuite votre enfant au quotidien et cela jusqu'au moment où il sera amené à changer de section. Elle est également la personne privilégiée dans d'éventuelles périodes sensibles durant lesquelles elle se montrera disponible et sera garante d'une communication privilégiée avec vous.

C'est au travers de sa capacité à être à l'écoute des besoins de l'enfant à chaque moment, de l'attention qu'elle lui porte quand il joue et dans tout ce qu'il vit ou exprime **au quotidien** que la puéricultrice de référence crée un lien de qualité avec l'enfant et sa famille.

De même, la référente, si elle est une figure d'attachement importante pour l'enfant quand vous n'êtes pas là, vous êtes le spécialiste de votre enfant et c'est au travers des échanges que nous avons avec vous, que nous pouvons nous adapter aux besoins de votre enfant et créer un pont entre ses habitudes à la maison et sa vie à la crèche.

En soutien lors des interactions entre enfants ...

Par sa présence auprès des enfants dans les moments de jeux, elle joue un rôle important par rapport aux interactions qu'ils peuvent avoir entre eux.

Alors que les plus petits enfants jouent souvent l'un à côté de l'autre sans réellement interagir (jeux parallèles), des conflits peuvent néanmoins survenir pour posséder un jouet.

Le cerveau du jeune enfant étant encore immature, quand il voit quelqu'un réaliser une action ou avoir un objet qu'il convoite, il a une envie irrésistible de réaliser « en vrai » ce que fait, ou ce que possède l'autre, ce qui crée le conflit. Il s'agit réellement d'une pulsion qu'il ne peut pas contrôler.

Dans ces petits conflits fréquents au quotidien, nous n'intervenons qu'en cas de réelle nécessité.

Par contre, notre rôle est d'encourager les enfants à rechercher une solution. Cela leur permet de développer des compétences : être plus autonomes, créatifs, apprendre à se contrôler dans des situations frustrantes.

Nous essayons d'amener l'enfant à comprendre le point de vue de l'autre et petit à petit apprendre à avoir du recul par rapport à ses besoins pour prendre en considération ceux des autres.

De même, le langage de l'enfant étant encore en construction, il utilise les moyens les plus rapides et efficaces pour obtenir ce qu'il veut (tirer, mordre, frapper, ...).

En verbalisant tout au long de la journée les actions des enfants, nous leur permettons petit à petit d'affiner leur langage et d'avoir à leur disposition les mots adéquats pour exprimer leurs besoins.

La référente joue donc un rôle important pour :

- aider l'enfant à apprendre petit à petit à renoncer à la satisfaction immédiate de ses besoins.
- l'aider à ne pas être envahi par des émotions qui peuvent être très fortes
- pouvoir exprimer ses besoins de manière socialement acceptable.

3.1.3 L'accueil du matin et du soir

Ces moments peuvent être vécus différemment par chaque enfant et peuvent varier de jour en jour. Quoiqu'il arrive, il s'agit d'un moment particulier pour chacun d'entre nous.

3.1.3.1 L'accueil du matin et l'accompagnement de la séparation :

Respecter le temps nécessaire à la séparation est essentiel. Celui-ci est propre à chaque enfant et n'évolue pas de manière linéaire. Nous devons donc tenir compte de ces fluctuations et les accepter.

Pour permettre à votre enfant d'avoir un temps individuel et individualisé, la puéricultrice aura soin de se libérer de ses activités pour l'accueillir au mieux. Dans le même but, il vous sera demandé de prendre le temps nécessaire pour ce moment afin de nous transmettre les informations importantes (cf paragraphe « échanges d'informations »)

La puéricultrice accueille votre enfant, dans les bras ou non, en fonction de ses besoins, lui parle, lui explique que vous devez partir et que vous reviendrez le chercher dans la journée, l'écoute, le rassure.

Ses objets personnels (doudous, tutes, ...) sont à sa disposition pour lui permettre de se rassurer le temps nécessaire.



○ **Les échanges d'informations :**

Les moments d'échanges d'informations entre vous et nous, vont nous permettre d'assurer un suivi et une continuité dans l'accompagnement que nous offrirons à votre enfant entre la maison et la crèche.

Les échanges d'informations se passent à l'arrivée de votre enfant et au départ de celui-ci.

A l'arrivée de votre enfant, la puéricultrice échange oralement avec vous sur :

- Sa nuit
- La quantité et l'heure de son dernier repas.
- Son état de santé (température, dents, médicament donné, ...)
- Tous les autres sujets qui sont importants pour lui (la propreté, les anecdotes, changements...)



3.1.3.2 L'accueil du soir :

Ici aussi, les retrouvailles sont un moment important pour vous et votre enfant. Il est important de « *prendre le temps* » et donc de se libérer pour accompagner votre enfant vers vous.

Afin de le préparer au mieux, il vous sera demandé le matin, si vous êtes en mesure, de donner l'heure approximative du départ de votre enfant et de préciser qui viendra le chercher. Ces informations nous permettront de le rassurer et de respecter au mieux son rythme avant votre arrivée (siestes, biberons, ...)

○ **Les échanges d'informations :**

Nous vous demandons de venir 10 minutes avant la fermeture de la crèche pour permettre ce temps d'échange.

Au départ de votre enfant, nous vous transmettons les informations de la journée:

- Quelles activités a-t-il réalisées lors de la journée et quelles ont été ses réactions?
- Quelles nouvelles compétences a-t-il acquises (développement, propreté, autonomie, ...)?
- Des anecdotes qui se sont déroulées avec nous ou avec les autres enfants.
- Comment s'est déroulé son repas, quelle quantité a-t-il mangée ?
- Comment s'est déroulé son sommeil, combien de temps a-t-il dormi ?
- Quel était son état de santé ?

Nous veillerons à préserver l'intimité de nos propos en échangeant dans un lieu adéquat si cela s'avère nécessaire.

3.1.3.3 Le secret professionnel

Nous veillons à garantir et à offrir le respect de ce qui nous est confié dans notre relation avec vous. Nous ne partageons que lorsque l'information transmise nécessite un ajustement dans la manière d'accueillir votre enfant.

3.1.4 Les moments de rencontres informels avec vous

Des moments de rencontres avec les familles sont organisés durant l'année avec le personnel du milieu d'accueil. Ce sont des moments conviviaux qui permettent des échanges en dehors du quotidien. L'objectif de ces rencontres est de vous apporter un regard complémentaire sur la manière dont nous accueillons les enfants dans le milieu d'accueil par le biais de vidéos, photos, explications complémentaires, réponses à vos questions.

Cela peut aussi être un goûter et/ou une activité ludique avec les enfants dans le respect des familles et des choix/compétences des enfants. Ces moments peuvent également vous offrir l'opportunité de vous rencontrer entre parents.

3.2 La place active de l'enfant :

Nous accordons une très grande importance au fait de donner une place de **partenaire actif** à l'enfant dans ses moments d'interactions avec nous ou avec les autres enfants.

Par une attitude bienveillante et en accordant de l'intérêt à l'activité qu'il mène, nous reconnaissons ses compétences et ses intérêts propres.

Nous l'incitons à participer activement lorsqu'il cherche à satisfaire ses besoins et ses désirs, et à l'ouvrir à une conscience de soi.

En lui donnant la place pour réaliser ses projets, nous lui offrons la possibilité d'explorer, d'observer et trouver des ressources et des solutions par lui-même.

Offrir une place active à l'enfant se joue dans tous les domaines d'activités, qu'il les mène seul ou avec ses pairs.



3.2.1 la motricité libre

Nous favorisons l'apprentissage de l'autonomie chez les enfants par le biais d'une exploration libre, c'est ce que nous appelons la « motricité libre ».

Pour les tout-petits, nous proposons un matériel adéquat qui leur offre de l'espace pour se mouvoir et la possibilité ainsi de passer par les différentes étapes du développement moteur à son rythme, à savoir : se retourner du dos au ventre et l'inverse, de ramper, de se déplacer à 4 pattes, de s'asseoir tout seul, de se mettre debout avec appui puis sans appui et enfin d'acquérir la marche.

Les bienfaits de cette motricité libre se ressentent dans de nombreux domaines :

- En étant plus autonome, votre bébé peut apprendre à **faire face à certaines** difficultés en rapport avec ses possibilités. Il peut également rester seul dans une pièce sans inquiétude car il sait qu'il peut rejoindre ses parents quand il en éprouve le besoin.
- Ses expériences vont lui **donner une image de plus en plus précise de son corps** et lui permettre d'élaborer son schéma corporel.
- Il développe **une connaissance de l'espace** avec des notions comme grand, petit, loin, en haut, en bas, à droite, à gauche, devant, derrière, qui se précisent et s'imprègnent dans son cerveau. Il aura besoin de cette représentation mentale de l'espace pour apprendre tout ce qui est habillage, puzzle, math, géométrie, géographie...
- En bougeant dans toutes les directions et en circulant d'un endroit à l'autre, le bébé **travaille ses yeux**.



Elle offre également une richesse de découvertes , une confiance en soi, de la concentration, elle ouvre aux relations avec les autres et participe au bien-être global de l'enfant.

Les locaux sont réaménagés régulièrement afin d'adapter l'espace moteur aux besoins des enfants. Chez les plus grands, de la psychomotricité est proposée régulièrement aux enfants. Deux psychomotriciennes forment les équipes à l'organisation et à l'accompagnement des séances.



3.2.2 le jeu libre

Pour les jeunes enfants, nous privilégions le « **jeu libre** », qui répond à leur besoin inné de curiosité, d'envie de jouer, de se socialiser et aussi d'apprendre.

Le jeu libre permet de **développer la confiance en soi** de l'enfant car en prenant l'initiative de prendre un jeu avec lequel il a envie de jouer, il s'affirme, décide et a un contrôle sur son environnement. Choisir le jeu, décider de l'usage qu'il va en faire, trouver des solutions aux difficultés qu'il peut rencontrer, lui permet également de **stimuler son autonomie**. Il est davantage capable de jouer seul et est moins dépendant de l'adulte.

En expérimentant les poids/tailles/formes des jeux, il fait des expériences (cet objet-là est plus lourd que celui-ci, ...) et de **nouveaux apprentissages**.



Enfin, le jeu libre permet à l'enfant de **développer son imaginaire** en détournant l'objet de sa fonction initiale (la table devient une cabane).

Proposer des jeux libres implique un aménagement pensé et adapté aux besoins des enfants, des types de jeux réfléchis et un accompagnement adéquat par l'adulte :

3.2.2.1 L'aménagement de l'espace :

L'espace de jeu des sections est aménagé en zones fixes, cela veut dire que les jeux mis à disposition ont **des places fixes** pour que votre enfant puisse les retrouver chaque jour quand il en éprouve le besoin.

Les différentes zones sont :

- Un coin symbolique composé de poupées, dînette, garage, déguisements, Il s'agit d'un espace propice au développement de l'imaginaire des enfants.
- Un coin doux qui permet à l'enfant de se reposer, de se mettre au calme. S'y trouvent des coussins, des livres,
- Un coin moteur pour permettre aux enfants de se mouvoir librement (toboggan, vélos, bac à balles, ...)



En plus des jeux à places fixes, nous proposons régulièrement des jeux en fonction des besoins de l'âge de votre enfant (construction, personnages, ballons, perles, animaux, ferme, ...).

Nous veillons en parallèle à ce que les jeux proposés respectent l'égalité des genres. Les enfants sont libres de jouer avec ce qu'ils veulent sans qu'un rôle particulier lié à son genre ne lui soit assigné.

L'espace extérieur offre également une variété de possibilités de jeux et permet la découverte de la nature.

3.2.2.2 L'accompagnement des temps de jeu :

Nous accompagnons votre enfant dans le jeu en étant à ses côtés, disponible, en le valorisant et en lui laissant la liberté de faire ses propres choix.

Nous veillons à ne pas interrompre son jeu et à le prévenir à l'avance lorsque nous prévoyons une autre activité, de manière à lui permettre d'anticiper.

Nous amenons un **nombre restreint de règles** car nous avons conscience que l'enfant a encore des difficultés à se les approprier.

Néanmoins, certaines règles existent et elles visent surtout à lui offrir un cadre sécurisant, à l'intérieur duquel il va prendre plaisir à grandir et à faire des découvertes.

A la crèche comme en famille, des conflits peuvent exister entre l'adulte et l'enfant autour d'une limite à respecter mais ils font partie du processus d'appropriation des règles.

Certaines règles sont plus difficiles à respecter car elles demandent à l'enfant beaucoup d'efforts sur lui-même (donner un jouet, quand on en a



deux dans les mains, ...)

Renoncer à certains plaisirs, contrôler ses désirs immédiats pour un but altruiste ou social est parfois douloureux pour l'enfant.

Il existe des raisons variées pour lesquelles un enfant ne respecte pas les limites. Il ne le fait ni par méchanceté, ni pour mettre l'adulte en difficulté. Cela ressemble plutôt à un besoin qui a des contenus très différents que nous ne pouvons traiter de façon univoque.

Seule une attitude ouverte d'écoute, de compréhension, de patience de ce que cette limite suscite chez l'enfant, de ce qui lui fait la refuser, permet de l'aider à finalement accepter ces règles, à les faire siennes.

3.2.3 D'autres activités ...

- Parallèlement au jeu libre, des jeux plus structurés sont également proposés aux enfants plus grands. Ils présentent un intérêt au niveau du développement de l'attention, les enfants se retrouvent alors en plus petits groupes. Ce type d'activité offre la possibilité de découvrir et manipuler des matières en toute liberté. L'enfant est libre d'y participer et d'y mettre un terme quand il le souhaite et décider de la manière dont il va mener son exploration. Enrichir ses expériences et ses compétences nous importe davantage que le résultat fini.



C'est également la raison pour laquelle, nous privilégions de vous montrer une photo de votre enfant en activité pour que vous puissiez partager cette expérience avec lui plutôt que de vous offrir un bricolage qu'il n'aura pas réalisé par lui-même.

De même, les cadeaux pour les différentes fêtes se feront dans la même optique, nous préférons une activité que l'enfant a choisi de réaliser et pour laquelle il a participé avec plaisir.

- Activités artistiques :
La Ville de Bruxelles collabore avec le théâtre de la Montagne Magique pour éveiller les enfants au monde artistique. Des artistes (musiciens, acteurs, chanteurs, danseurs, ...) nous offrent des formations sur mesure pour que nous puissions transmettre ces outils aux enfants. De même, nous avons aussi l'opportunité d'assister avec les enfants à une représentation au Théâtre de la Montagne Magique ou de bénéficier de la présence d'un artiste au sein du milieu d'accueil.
- Activités extérieures :
Lorsque nous avons la possibilité de quitter le milieu d'accueil pour participer à un activité extérieure (ferme des Pilifs, ...), nous vous avertissons bien à l'avance et vous demandons votre autorisation écrite pour la sortie. Nous utilisons un bus de la Ville de Bruxelles et les enfants sont accompagnés par un nombre d'adulte répondant aux normes de sécurité.

3.2.4 Le sommeil :

Le sommeil est nécessaire à la croissance de l'enfant et à la maturation de son système nerveux. Pendant que votre enfant dort, son corps sécrète une hormone de croissance, de même, les informations qu'il a acquises pendant la journée s'organisent et sa mémoire se construit. Nous sommes attentifs aux conditions de sommeil de votre enfant pour lui permettre de grandir, apprendre et se développer harmonieusement.

3.2.4.1 L'aménagement de l'espace :

- Chaque enfant a **son lit individuel** et personnalisé dont les draps sont changés régulièrement. Les petits enfants dorment dans des lits à barreaux et les plus grands dans des lits disposés au sol. Son lit est toujours à la même place dans l'espace ce qui lui permet de le reconnaître et de pouvoir s'y rendre seul quand il est plus grand.



3.2.4.2 L'accompagnement du sommeil:

- Nous sommes attentifs à respecter le rythme de votre enfant en lui proposant un temps de sommeil quand il en exprime oralement l'envie ou en repérant ses signes de fatigue. Nous l'informons alors de ce qui va lui arriver (« je vois que tu es fatigué, tu frottes tes yeux, je vais te changer et te proposer ton lit ») et lui offrons une certaine régularité dans la succession des événements autour de lui (« on va te déshabiller, puis on va chercher ton doudou ensemble »). Ceci permet à l'enfant d'anticiper ce qui va lui arriver et renforcer son sentiment de sécurité.

PRENOMS	TETINE	DOUDOU	POSITION
AYDEA	X	X	Coussin allaitement
KADISJA	X		Dos / CÔTÉ
NAWAL		X	CÔTÉ
JAHNAT			Dos
MOHAMED	X		Côté
JAN	X	X	Dos
ANGÉLIE		X	Dos
TINEA			Dos
MOHAMED AMIN	X	X	Dos
ILHAN			

- Les puéricultrices accompagnent les enfants dans un **endormissement individualisé** dans le respect des besoins de chacun. Les professionnels aideront l'enfant qui en exprime le besoin dans son habillage/déshabillage mais proposeront autant qu'il est possible à l'enfant de le faire seul.
- Nous laissons les enfants dormir le temps nécessaire jusqu'à ce qu'ils se réveillent naturellement. De même, les enfants sont levés lorsqu'ils sont réveillés.

Pour permettre un sommeil serein, nous limitons les allers et venues au maximum dans l'espace des enfants. De même, si vous êtes amené à venir rechercher votre enfant durant un moment de sommeil, nous vous demanderons de veiller à la tranquillité des lieux.

3.2.5. **les soins :**

3.2.5.1. **Les soins au quotidien**

Nous sommes amenés à effectuer différents soins à votre enfant au cours de la journée (nettoyage du visage, des mains, change, soin du nez si nécessaire, prise de température, ...).

Nous veillons à l'informer de ce qui va lui arriver, à accompagner ses soins par la parole et le regard. De même, nous veillons à garder un contact avec votre enfant et lui expliquer ce que nous sommes en train de faire.



Il s'agit d'un moment privilégié d'échange avec votre enfant.

- La manière dont les soins sont réalisés tient compte de l'évolution de chaque enfant.
Par exemple, nous pourrions proposer à un enfant de se débarbouiller le visage seul avec un gant de toilette, de monter sur l'escalier amenant à la table à langer, déposer lui-même sa couche dans la poubelle...
- Nous veillons à garantir une intimité aux enfants lors des soins, qui se feront en individuel et dans une ambiance calme.

3.2.5.2. **L'acquisition de la propreté**

L'acquisition de la propreté marque une étape importante dans l'acquisition de l'autonomie d'un enfant.

Nous parlons d'acquisition de la propreté lorsque l'enfant « développe d'une part la capacité de rétention et d'évacuation volontaire et d'autre part, d'adopter des conduites socialement attendues à ce propos (petit pot, wc, demander, ...) » Brochure ONE.

Il s'agit d'une étape du développement que l'on ne peut forcer car elle demande un **niveau de maturité suffisant** au niveau neuromusculaire, au niveau langagier et affectif (il a envie d'imiter et est sorti de sa phase d'opposition maximale, ...).

En collaboration avec vous et lors d'échanges réguliers, nous serons attentifs aux signes nous indiquant son envie de faire 'comme les grands ' (se sentir mal à l'aise dans son linge, exprimer qu'il a souillé son linge, nous accompagner sur le chemin des petites toilettes, s'asseoir de lui-même sur un pot, ...). Nous veillons donc à respecter le rythme de l'enfant et donc à le **suivre plutôt que le précéder**.

Le dialogue entre nous et la continuité dans les différentes façons de faire sont essentiels pour permettre à l'enfant de vivre cette étape en toute sérénité car il s'agit avant tout de lui faire confiance en l'accompagnant de façon chaleureuse.

3.2.6 Le repas :

Une ambiance agréable au moment du repas est essentielle pour le développement affectif et social du jeune enfant, mais également pour l'apprentissage de comportements alimentaires sains et liés aux besoins, ainsi que pour le développement du goût. (ONE brochure chouette on passe à table p.28)

Permettre à l'enfant de participer au repas, à la quantité qu'il a envie de manger, c'est reconnaître ses compétences et lui permettre de développer sa confiance en soi.

Les repas sont livrés par les Cuisines Bruxelloises de la Ville de Bruxelles, dans le respect des besoins en matière de diététique pour les jeunes enfants et des règles strictes d'hygiène.

3.2.6.1 Pour les petits :

- Chez les tout-petits, nous **respectons son rythme** de repas en tenant compte des informations que vous nous avez transmises au moment de l'accueil tout en étant attentifs aux signaux que votre enfant nous envoie. Nous prenons votre bébé dans les bras et tout en maintenant un contact visuel avec lui, nous lui proposons son biberon.
- Lorsque votre enfant grandit, en **collaboration avec vous**, nous échangerons autour de la diversification de la nourriture. Nous envisagerons alors ensemble du meilleur moment pour introduire des aliments à la crèche. Nous donnerons le repas solide à votre enfant soit dans les bras, soit dans un relax.
- Lorsque votre enfant pourra s'asseoir de manière totalement autonome, nous lui proposerons de prendre son repas dans une petite chaise avec accoudoir et tablette. Le repas reste individualisé tant qu'il ne manifeste pas de signes de vouloir manger seul.
- Nous respecterons le temps nécessaire à votre enfant pour se familiariser aux nouveaux aliments et nous lui proposerons de compléter/remplacer son repas par un biberon s'il en exprime le besoin.
- Quand son niveau psychomoteur d'autonomie le lui permet et qu'il manifeste des signaux nous indiquant son envie de participer, nous lui proposons une petite cuillère. Nous utiliserons quant à nous une deuxième cuillère pour l'aider pendant qu'il fait ses expériences. Nous soutenons ses tentatives par le regard et l'accompagnons dans cette nouvelle acquisition en partageant avec lui sa satisfaction de réussir.
- Nous lui annonçons la fin du repas pour lui permettre d'anticiper.
- De l'eau sera proposée à votre enfant tout au long de la journée et pendant le repas. Un système est mis en place pour que l'enfant puisse demander lui-même de l'eau. Dès qu'il en exprime l'envie, un gobelet lui sera proposé pour qu'il puisse boire seul.



Afin de respecter les allergies/régimes particuliers des enfants (suppression d'un aliment ou réintroduction d'un aliment), une attestation du médecin vous sera demandée en vue d'adapter son

repas. Les menus tiennent compte de la diététique liée aux besoins/âge des enfants.

3.2.6.2 Pour les plus grands :

Quand votre enfant grandit, son rythme deviendra plus régulier, le repas seront alors pris à des moments fixes. Les enfants sont alors rassemblés à une table dans un moment de plaisir partagé auprès de leur puéricultrice de référence.

Nous veillons à soutenir, encourager et valoriser la participation active des enfants durant le repas.

Nous expliquerons à votre enfant les différents plats/ingrédients qui constitueront son repas. En fonction de son niveau psychomoteur d'autonomie, il pourra, s'il le souhaite se servir seul avec l'accompagnement de l'adulte, dans un premier temps.

Il pourra choisir de manière autonome ce qu'il veut manger, la quantité (dans la mesure des règles diététiques adaptées à leur âge) et l'ordre dans lequel il souhaite manger.

Nous veillerons à **respecter son choix** sans insister.

Les enfants ne sont ni forcés à manger, ni à goûter, nous leur proposons uniquement.

En fin de repas, il sera proposé à votre enfant s'il le souhaite de se débarbouiller avec un gant de toilette humide avec notre soutien dans un premier temps.



3.2.7 **Le langage :**

Convaincus de l'importance des interactions précoces entre l'adulte et l'enfant dans le développement du langage du jeune enfant, nous veillons dès son plus jeune âge à mettre des mots sur ses sensations, ses intérêts (ce qu'il regarde) sur la manière dont il appréhende le monde, sur ce qu'il éprouve au niveau de son corps.

Petit à petit ces mots vont lui permettre de structurer son vécu sensoriel et lui donner du sens pour lui permettre de passer lui aussi à de la narration.

Nous veillons à adopter avec l'enfant un langage simple, correct, riche et adapté tout au long de la journée dans ses interactions quotidiennes.

3.3 **La fin de séjour:**

La fin de séjour de votre enfant au sein de la crèche se prépare. Peu importe la raison du départ (école, déménagement, transfert vers une autre crèche, ...), un dispositif ritualisé a été mis en place afin de favoriser une séparation la plus sereine possible entre vous et nous, entre votre enfant et nous et entre

votre enfant et les autres enfants de la crèche.

En collaboration avec chaque parent, l'équipe veillera à préparer le départ de chaque enfant et l'aménagera en fonction des circonstances.

Au cours de son séjour, l'enfant a tissé des liens et il sera important de prendre un temps pour parler de son départ aux autres enfants également. Il en sera de même pour l'arrivée et le départ des professionnels (les stagiaires, les écarterments de grossesses, les mutations, pensions, ...). Cela permettra aux enfants qui restent de mettre du sens sur l'absence.

3.4 Nos projets et objectifs



L'esprit de notre crèche est avant tout convivial et chaleureux.

Nous voulons que les parents et les enfants s'y sentent heureux et en confiance.

La bienveillance et la bientraitance sont au cœur de nos priorités.